

# Des mesures de sécurité renforcées pour les écoles de Saint-Lô



La municipalité de Saint-Lô renforce ses mesures de sécurité pour les écoles de la ville.

Archives

Après la mort de Dominique Bernard à Arras, la Ville de Saint-Lô (Manche) renforce ses mesures de sécurité pour les écoles du secteur. Les parents n'auront plus accès à l'établissement.

À la suite de l'attaque d'Arras, où l'enseignant Dominique Bernard a été assassiné, le ministère de l'Éducation nationale a appelé à un renforcement de la sécurité aux abords des écoles. À Saint-Lô (Manche), les écoles et le périscolaire sont concernés depuis jeudi 19 octobre 2023. L'accueil sera désormais assuré par un adulte et un contrôle des sacs sera effectué à l'entrée des établissements. En cas de refus, l'accès peut-être refusé par le directeur de l'école. L'identité des personnes étrangères sera également systématiquement vérifiée.

Suspension de l'accès des parents à l'école

La municipalité de Saint-Lô a également décidé de mettre ces règles en vigueur pour l'accueil du périscolaire. Pour la garderie du matin, « **un agent sera mobilisé dans chaque groupe scolaire** ». À la pause méridienne, un agent sera présent pour accueillir les intervenants extérieurs en effectuant un contrôle visuel des sacs.

Pour les temps périscolaires du soir, la Ville indique que les horaires fixés pour récupérer ses enfants sont élargis. Il est désormais possible de venir à 17 h, 17 h 30, 18 h, 18 h 30 et 19 h. Un agent sera également présent pour amener les enfants à l'entrée des écoles pour les confier à leurs parents, « **afin de limiter les déplacements dans les locaux** ».

La Ville de Saint-Lô précise que ces mesures nécessitent « **la suspension temporaire à l'accès des parents à l'école** » et appelle ces derniers à faire preuve de bienveillance envers le personnel qui applique ces nouvelles règles.

Céline AVOT.